

Pour une cartographie des âges dans l'Église occidentale contemporaine ? Libre propos

Albert Evrard

DANS **REVUE LUMEN VITAE** 2019/3 (VOLUME LXXIV), PAGES 291 À 300
ÉDITIONS **UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN**

ISSN 0024-7324

ISBN 9782873246068

DOI 10.2143/LV.74.3.3286831

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-lumen-vitae-2019-3-page-291.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Université catholique de Louvain.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Pour une cartographie des âges dans l'Église occidentale contemporaine ? Libre propos

Par Albert EVRARD¹

En raison de son ampleur, cette contribution au numéro consacré à *L'Église et les personnes âgées* est à ranger dans la catégorie du *libre propos*. La question proposée par la rédaction de la revue est : « Quelle est la cartographie des âges dans l'Église occidentale contemporaine² ? » Autrement dit, quelle est la composition de la population par tranches d'âge et sa localisation dans un

1 Albert EVRARD, s.j., Docteur en droit, Institut Transitions, Groupe interdisciplinaire sur les Vieillissements (GRIVES), Université de Namur (Belgique). – Adresse : rue Grafé 4/1, B-5000 Namur ; courriel : albert.evrard@unamur.be.

2 Centre national de Ressources textuelles et lexicales : « CARTOGRAPHIE, subst. fém. Théorie et technique de l'établissement des cartes géographiques ; réalisation des cartes. [...] Rem. 1. On rencontre ds la docum. tous les dérivés attendus du rad. *cartograph-* : [...] b) *Cartographe*, verbe trans. Établir la carte (de quelque chose). *Cartographe l'emplacement des sites préhistoriques* (A. Meynier, *Les Paysages agraires*, 1958, p. 70). 2. On rencontre en outre *cartogramme*, subst. masc. Représentation cartographique de phénomènes mesurables, sous forme de diagrammes ou de schémas où l'exactitude topographique est abandonnée au bénéfice d'informations quantitatives (cf. *Aspects de l'habitat rural en France*, 1953, p. 9). [...] ». Sur le site : <https://www.cnrtl.fr/definition/cartographie> (consulté le 18 juin 2019).

espace géographique donné quand cet exercice se rapporte à l'Église d'aujourd'hui³ ?

Très clairement, les réflexions à propos des tranches d'âge se font à partir du groupe, apparemment très nombreux aujourd'hui, des personnes âgées ou très âgées tant parmi les ministres du culte, les religieuses et religieux que parmi les personnes fréquentant les paroisses, des communautés religieuses ou des aumôneries⁴.

Remarquons d'emblée que la question générale de la cartographie n'est pas neuve. La France a débuté dans ce domaine dès 1947 et a, plus tard, été suivie par la Belgique et les Pays-Bas. Sans pourtant que le résultat de ce type d'opérations soit apprécié comme très utile⁵... sinon pour les chercheurs.

Quoi qu'il en soit, la pertinence, les objectifs d'une telle démarche cartographique seront examinés dans ce *Libre Propos*. De même, son objet possible sera délimité par des questions classiques : *Qui* (ou quelles personnes âgées ou très âgées), *où* (ce qui revient à délimiter l'espace occidental) et *quand* (ce qui reporte à la temporalité et la contemporanéité de la question) ? Ensuite, il sera temps de conclure.

Cependant, deux remarques préalables invitent à prendre du recul face à la question. L'une, autour du concept d'âgisme ou de jeunisme et de l'idée de rupture dans le rapport d'obligation envers l'Église et/ou la foi. L'autre, à partir d'une illustration de données récoltables à propos des tranches d'âge dans l'Église.

3 En Europe, la question de la cartographie est posée d'abord dans la sphère ecclésiastique pour ensuite migrer vers le monde séculier des universités (démographes et sociologues des religions). De plus, à partir des années 1960, l'enquête très mobilisatrice humainement et financièrement est abandonnée au profit du sondage. C'est ensuite ce type d'étude qui est largement abandonné au profit de monographies diocésaines. Voir Guillaume CUCHET, *Comment notre monde a cessé d'être chrétien. Anatomie d'un effondrement*, La couleur des idées, coll. Histoire, Paris, 2018, p. 75, 88-89.

4 Dès les années 1950 au moins, quelques textes intra-Église traitent de préoccupations liées au vieillissement des communautés tant religieuses que paroissiales, ainsi que du clergé ; Robert SCHOLTUS, « Cette vieille Église d'une insolente jeunesse », dans *Christus, Vieillir. Le temps de la reconnaissance*, Assas Éditions, Paris, 2002, n° 196, p. 458-459 ; Anne BAMBERG, « L'*amoris officium* à l'égard des prêtres et évêques d'âge avancé », dans *Nouvelle Revue théologique*, Bruxelles, 2005/2, t. 127, p. 229.

5 La perspective historique fait remonter à 1790-1791 l'idée d'une cartographie religieuse française (Carte Tackett). Guillaume CUCHET, *op. cit.*, p. 168-169.

Église : entre jeunisme et âgisme ?

Tout d'abord, demandons-nous si un biais du vieillissement ou de la jeunesse ne fausse pas la manière d'entendre la question et donc d'essayer d'y répondre ? Ainsi, le caractère gérontocratique du gouvernement universel de l'Église (assemblée des cardinaux, par exemple) étonne-t-il comme le nombre des têtes grises dans les paroisses ou les communautés ? De même, les scandales et crimes en matière de mœurs impliquant des ministres du culte souvent âgés ou très âgés à qui sont reprochés des faits passés, n'influent-ils pas sur notre manière de voir et de vivre une Église dite vieillissante ?

D'un autre côté, l'annonce de l'Évangile ne porte-t-elle pas plutôt sur les jeunes que sur les vieillards ou les grands vieillards ? Les jeunes ne sont-ils pas l'avenir, nous dit-on ? Les rubriques « Jeunes » (où les tranches d'âge varient) fleurissent sur les sites des diocèses alors que le grand âge paraît cantonné dans une rubrique « Service » au titre de la pastorale de la santé-handicap ou de la solidarité⁶. Acteurs comme les autres sinon « invisibles » ou assistés chroniques ? Derrières ces catégories, faut-il persévérer dans une répartition par tranches d'âge ou une autre approche est-elle à envisager comme elle le serait d'ailleurs dans le domaine pastoral des aînés⁷ ? Revoir ces catégories bien ancrées ?

Troisièmement, la question n'est-elle pas empêtrée dans une évaluation positive ou négative du fait que constitue le concile Vatican II (1962-1965) ? La réflexion est-elle si indifférente à un discours affirmant qu'à *la faveur* du Concile, les chiffres rendant compte de la composition des paroisses, base de toute cartographie, ont nettement chuté ? Avec pour résultat, dès 1960, une pyramide des âges de la pratique religieuse ayant tendance à présenter plus d'aînés que de jeunes⁸.

6 On se reportera aux sites des diocèses de Namur (Belgique) ou de Lyon (France), ou celui de l'Église catholique en Ardèche (France). L'Église catholique à Montréal (Canada) a une approche par les « passages de la vie » dont les aînés, en rubrique distincte de la maladie, de la fin de vie et du deuil. Gaston RINFRET, « Accompagner les aînés », chapitre « Soutenir : Action solidaire et présence dans l'espace social », dans Gilles ROUTHIER, Marcel VIAU (dir.), *Précis de théologie pratique*, Novalis/Lumen Vitae, Montréal/Bruxelles, 2004, p. 763. Dans tous les cas, il s'agit, par l'éducation chrétienne dans la prime jeunesse, d'éveiller à la foi en espérant que, le temps passant, le libre arbitre individuel amènera certains à considérer une entrée dans la vie religieuse ou le sacerdoce, Guillaume CUCHET, *op. cit.*, p. 21, 99.

7 CONSEIL PONTIFICAL POUR LES LAÏCS, *Dignité et mission des personnes âgées dans l'Église et dans le monde*. Sur le site : <http://www.laici.va/content/dam/laici/documenti/archivio/dignita-anziano-ita.pdf> (consulté le 6 juillet 2019), p. 3.

8 Félix MOSER, « Les acteurs de la vie religieuse. Le pouvoir des institutions et l'autorité de l'expérience vécue » dans Gilles ROUTHIER, Marcel VIAU (dir.), *Précis de*

De plus, concomitamment, les chiffres séculiers de la démographie aux mouvements plus longs et anciens ont vu la part des âgés et très âgés grossir par rapport à d'autres groupes de population. Les deux tendances se mêlent. Enfin, la cartographie existante montrait déjà des déserts religieux, par exemple, en France dès avant la Révolution française... Comment alors évaluer une *déchristianisation* ou une *sécularisation* qui serait plus récente ?

Pertinence de la cartographie ?

Dans ce contexte, quid une cartographie des âges dans l'Église occidentale contemporaine ? Elle partirait de nombres, d'un comptage par tranches d'âge et en particulier de personnes dites âgées ou très âgées, à effectuer dans les paroisses, dans les diocèses composant l'Église occidentale. Ceci aiderait à produire une carte présentant des zones faibles ou fortes de religion, d'absence de religion ou de présence d'une forme de culture d'inspiration religieuse. Encore faut-il s'entendre sur le type d'affiliation ou de pratique religieuse considérées et sur l'importance aujourd'hui de données à récolter et comparer entre différentes religions, voir entre des religions et des semences spirituelles naissant sur d'autres sols⁹.

Cette approche, en tout cas, ne surprend pas dans le domaine gérontologique. Plutôt axée sur une spiritualité de bien-être déconnectée d'une religion instituée, elle s'inscrit dans la ligne d'études des territoires du vieillissement, de la géographie de la santé notamment : un lieu, un territoire donné et une période temporelle délimitée où repérer des besoins en matière de santé et localiser ces personnes en fonction de la satisfaction de ces besoins. S'y juxtaposerait ainsi une géographie de la santé spirituelle¹⁰ ?

théologie pratique, Novalis/Lumen Vitae, Montréal/Bruxelles, 2004, p. 157-161. Cela aurait marqué un tournant historique, « l'ébranlement de cette civilisation paroissiale » née vers les années 800-850 de notre ère, qui était dit-on lisible et vivable, notamment pour les aînés, mais qui l'est moins ou pas du tout aujourd'hui, comme pour d'autres cohortes de population d'ailleurs. Guillaume CUCHET, *op. cit.*, p. 98, 130, 271, 275.

9 Il faut se demander si une cartographie ne doit pas être portée et financée, pour un territoire donné, de manière interconfessionnelle et interreligieuse, et exécutée comme un projet commun des communautés de croyants.

10 C'est dans la ligne d'une conception holistique de la personne et de son bien-être, mais qui, aujourd'hui, passe davantage par les rayons « psychologie et bien-être » des supermarchés et des aubettes de gares que par la nef d'une église ou une pratique spirituelle dans un contexte religieux. Gaston RINFRET, *op. cit.*, p. 765.

Allons plus loin, si cartographie il y a, ne faut-il pas envisager davantage celle de la sécularisation qui laisserait apparaître des déserts spirituels ? Déserts dont il faudra, d'ailleurs, se demander s'ils ne coïncident pas avec des déserts ruraux, sanitaires, économiques, culturels favorisant un isolement, où fleurissent prédateurs et groupes sectaires de tout poil¹¹... La question initiale mérite alors d'être reprise à frais nouveaux en observant le degré d'urgence que réclame une sollicitude indispensable... sauf à abandonner des personnes en détresse¹².

Enfin, certains vont plus loin. La cartographie poserait une question devenue inutile : « Les auteurs considèrent en effet que le catholicisme français aurait quasiment disparu comme système de croyances et de rites cartographiables dans l'espace, en dehors d'un milieu assez étroit, surtout urbain, et des couches les plus âgées de la population¹³. » Cette affirmation pourrait avoir valeur d'hypothèse pour d'autres zones de l'Occident.

État des lieux : tranches d'âge, grand et très grand âge

Si cette affirmation est exacte, ne devrait-elle pas alors se refléter dans les documents statistiques disponibles ou les analyses de ces derniers ? Voyons cela, à titre exemplatif, au plan ecclésial local belge et au plan universel.

Au niveau mondial, l'*Annuaire statistique de l'Église* 2017¹⁴ met en parallèle des données annuelles depuis 2012. Aucune ventilation par tranche d'âge n'est proposée sinon le critère juridique canonique de l'âge de raison¹⁵. Ainsi le chapitre IV « La pratique religieuse » com-

11 MISSION INTERMINISTÉRIELLE FRANÇAISE DE VIGILANCE ET DE LUTTE CONTRE LES DÉRIVES SECTAIRES (MILIVUDES), *Protection et inclusion des personnes âgées : quelles politiques ? Post-crise et prise en charge : les groupes sectaires, l'aide humanitaire et les personnes âgées*. 13 juin 2019, Hôpital Bretonneau, Paris XVIII^e.

12 Gaston RINFRET, *op. cit.*, p. 768-769.

13 Guillaume CUCHET, *op. cit.*, p. 83.

14 L'*Annuaire statistique de l'Église* recueille mondialement de manière récapitulative, les données indirectes (collectées et portées en chiffres localement) renvoyées par les différentes circonscriptions ecclésiastiques (espace territorial sous juridiction ordinaire épiscopale). Au nombre de 3 017 ayant échangé, sur un total de 3 164, en réponse à un modèle spécial (Instituts religieux), ou à un questionnaire pour les autres entités. Les données de population et de superficie empruntent à celles des Nations Unies. Les données sont relatives aux années 2012-2017. Aucune carte, mais des tableaux de chiffres et de courbes sont présentés. L'Ufficio Centrale della Statistica della Chiesa dépend de la 1^{re} section de la Secrétairerie d'État (Saint-Siège).

15 *Code de droit canonique*, can. 97 § 2 : « Le mineur [moins de 18 ans], avant l'âge de sept ans accomplis, est appelé enfant et censé ne pouvoir se gouverner lui-

mence par le baptême de personnes de plus (18,2 %) ou moins (81,8 %) de 7 ans (p. 323-324). Ni le mariage, la confirmation ou la première communion ne rapportent des données par âge. Quel que soit l'âge d'ailleurs. Cependant, concernant le grand ou très grand âge, quelques rares données laissent entendre le type de place qui est vu pour les personnes l'ayant atteint. Ainsi, au chapitre V « Institutions d'Assistance et de Bienfaisance », « indice de l'action exercée par l'Église en faveur des populations ayant besoin de soins et d'aide » (p. 355), on trouve une catégorie « maisons pour personnes âgées, malades chroniques invalides et handicapés » (p. 356). Donnée pauvre, s'il en est, car il n'est pas possible de dégager des autres catégories le nombre de personnes âgées ou très âgées présentes (par exemple, en léproserie, hôpitaux, dispensaires, centres spéciaux d'éducation ou de rééducation sociale, autres institutions). Enfin, ce chapitre ne propose pas non plus de données insérant l'action dans celle du monde séculier, ce qui permettrait d'apprécier la gravité de la présence ecclésiale dans ces domaines. Quant au chapitre VI « Instituts de vie consacrée et sociétés de vie apostolique de droit pontifical », aucune ventilation par âge n'est déployée alors que ces données sont des plus complètes, au vu du taux de réponses à un formulaire particulier.

Au niveau de l'Église en Belgique¹⁶, le *Rapport annuel 2018* n'apporte pas non plus de données chiffrées relatives au grand âge ou au très grand âge, pas plus qu'une détermination de tranches précises. Son but semble être de présenter une dynamique vivante et attrayante en proposant à la fois des données générales et en zoomant sur l'une ou l'autre institution ou action particulière. Tout au plus peut-on comprendre ce que l'*Annuaire statistique de l'Église* laisse déjà entendre concernant l'Europe. Ainsi, le rapport parle des aînés ou des personnes âgées. Leur identification est indiciaire et indirecte, suivant des catégories de public concerné. Elles comptent ainsi au nombre des bénévoles, des religieux et religieuses ou des ministres du culte ainsi qu'au nombre des malades¹⁷. S'agissant des paroissiens, le document laisserait aussi penser que les personnes très âgées sont accompagnées ou visitées par les plus jeunes ou d'autres personnes âgées. Une attitude plutôt passive

même ; à l'âge de sept ans accomplis, il est présumé avoir l'âge de raison. » Le majeur est toute personne physique de plus de 18 ans (can. 97 § 1).

16 ÉGLISE CATHOLIQUE DE BELGIQUE, *Rapport annuel 2018*. Cela semble être un des premiers du genre en Belgique. Site : <https://www.cathobel.be/2018/11/21/leglise-sort-son-premier-rapport-annuel/> (consulté le 20 juin 2019). On verra dans le livre de Guillaume CUCHET, *op. cit.*, p. 108-128.

17 Véronique BONTEMPS (réd.), « Dossier. Les Aînés dans l'Église », dans *Pastoralia*, n° 2, 2014, p. 39-41, 45.

est présentée qui cache assurément de nombreuses figures de « Anne au Temple¹⁸ ».

Au final, il y a des données peu complètes, des tranches d'âge indéterminées donnant peu de perspective sur le grand âge, tant au plan local qu'universel. Une révision méthodologique relative aux données récoltables sera donc un préalable indispensable à tout futur projet cartographique.

Cartographie : qui, où et quand ?

Difficile au-delà des questions matérielles et de la volonté d'entreprendre, la question de la cartographie l'est d'abord en raison de la délimitation de son champ. Comment aborder la question de la mesure du phénomène à observer dans l'espace, dans le temps et quant à l'objet ? D'autant que si l'affirmation reprise plus haut est exacte, une cartographie des âges mettant en évidence les couches les plus âgées de la population, localisées principalement en milieux urbains rendrait une nouvelle cartographie inutile...

Quant à l'objet, la question reste posée : quelles personnes âgées ou très âgées retenir pour une cartographie ? Une délimitation conventionnelle extérieure de l'âge ou du grand-âge, d'ailleurs difficile à établir en gérontologie, ou une fixation tenant au rythme de la participation et de la pratique religieuse, comparé à celui des autres groupes d'âge¹⁹ ? Par ailleurs, pour les autres âges, quel critère retenir pour délimiter les cohortes ? Le critère canonique de majorité – minorité ? Celui de l'âge de raison ? Raison qui peut se trouver diminuée selon certaines circonstances d'ailleurs davantage prises en compte dans la société civile et son droit... Ou encore, la détermination se fera-t-elle à partir des étapes sacramentelles ou d'une progression dans la foi, l'espérance et la charité personnelle, pouvant alors réunir des personnes de générations différentes ?

18 Anne, fille de Phanuel : « Il y avait aussi une prophétesse, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle était fort avancée en âge, et elle avait vécu sept ans avec son mari depuis sa virginité. Restée veuve, et âgée de quatre-vingt-quatre ans, elle ne quittait pas le temple, et elle servait Dieu nuit et jour dans le jeûne et dans la prière (Lc 2, 36-38).

19 Ou prendra-t-on en compte des situations dans lesquelles vivent les aînés ? Ceux fréquentant la paroisse (en ce compris les religieuses et religieux âgés ou très âgés fréquentant cette entité ou se trouvant sur le territoire ?) et à quel rythme et pour quoi ? Les bien-portantes et les malades ? Et tous les malades ? *Quid* des personnes atteintes des nombreuses affections couvertes par le vocable de maladies d'Alzheimer ? Par ailleurs, il y a les ministres du culte : curés, aumôniers, vicaires, diacres, évêques (avec le personnel et les bénévoles) ?

Toutefois, en pratique, de qui parle-t-on aujourd'hui ? En postulant la réalité de cette rupture de la culture du devoir et de l'obligation religieuse²⁰ intervenue vers les années 1965 (en tout cas avant mai 1968) et la défection massive de personnes entre 12 et 24 ans et 25-34 ans, ce sont-elles que l'on retrouve en 2020 dans cette cohorte des personnes âgées de 67 à 79 ans, de 80 à 89 ans. Une cohorte nombreuse qui a quitté les rivages du Jourdain jusqu'à perdre totalement de vue la barque d'où voir le Christ. Elles sont dans le désert religieux ou à un moment de la vie où revoir le Christ se présente. Cette fois dans un contexte tout nouveau et après un long silence. Dans les mêmes tranches d'âge, on trouve par contre celles et ceux qui se sont engagés à la suite des changements intervenus après le concile Vatican II ou dans l'opposition à ceux-ci.

En tout cas, si le but ultime est d'entrer dans une plénitude de la vie en Dieu, après une vie sur cette terre qui en porte déjà les prémisses, ce sont bien les aînés qui, temporalité humaine oblige, en sont les plus proches. Pourquoi alors ne pas dire qu'ils constituent l'avenir de l'Église au même titre que tout autre et agir à partir de là²¹ ? Une cartographie viserait donc à rendre compte de cette vitalité et de cette étape unique dans la vie ? Les autres étapes y seraient articulées ? Voilà qui rendrait compte des temps actuels.

Enfin, les deux autres questions *où* et *quand* renvoient à la détermination de ce qu'est l'Église occidentale contemporaine. Quant à l'espace, l'Occident est-il déterminé par convention géographique extérieure²² ou épouse-t-on la distinction interne à l'Église, entre Église d'Occident et d'Orient ? Parle-t-on de l'Église occidentale comme de la seule latine, ou d'autres s'y ajoutent-elles ? Ou bien, cherche-t-on à délimiter par les lieux où se trouvent des unités comparables telles que les paroisses²³, ou un niveau de développement de la population, de l'éco-

20 Guillaume CUCHET, *op. cit.*, p. 135-154 ; Gaston RINFRET, *op. cit.*, p. 768-770.

21 Félix MOSER, « Les acteurs de la vie religieuse. Le pouvoir des institutions et l'autorité de l'expérience vécue », dans Gilles ROUTHIER, Marcel VIAU (dir.), *op. cit.*, p. 154.

22 L'*Annuaire statistique de l'Église* utilise les subdivisions en cinq continents, en régions (l'Amérique et l'Asie sont divisées en zones cardinales), et par pays. L'Église occidentale comprend habituellement les pays du continent eurasiatique (et non la seule Europe) et des parties d'autres continents. Cela couple l'appellation commune en géographie et celle tirée de l'évolution de l'Église entre Église occidentale et orientale, ainsi que l'évolution historique, culturelle et religieuse d'autres régions du monde.

23 « Paroisse », dans Jean-Dominique DURAND, Claude PRUDHOMME (dir.), *Le Monde du catholicisme*, Robert Lafont, Paris, 2017, p. 972. Qu'entend-on par paroisse : derrière les regroupements en unités pastorales ou autres, les mots gardent-ils la même gravité ? Si la structure fondamentale est le diocèse, la paroisse est « une

nomie, de la culture, ou encore un niveau de crise et de sécularisation semblable²⁴ ? Enfin, quant au temps, il sera aussi nécessaire de s'entendre sur ce que signifie la période contemporaine. L'entend-on de ce qui est actuel ou en référence à une convention extérieure d'historiens ? Ou vise-t-on une période débutant après le concile Vatican II ou encore, par exemple, débutant avec un pontificat ?

Dans tous les cas, il s'agit d'envisager, à partir de délimitations claires et pertinentes, et en tenant compte des technologies existantes, une cartographie qui n'enferme pas. Si les approches chiffrées ont pour effet de s'en tenir à des impressions qui ne laissent ni le cœur ni l'esprit en paix — parce que, entre ce qui est vécu localement et les chiffres, il y aurait comme un manque de continuité, l'absence d'une cohérence lisible —, autant, en pareil cas, remettre à plus tard toute cartographie. D'autant que ces générations aînées passeront, ce qui rendrait l'examen de leur situation inutile, mais en même temps une chance pour la charité perdue à jamais et un témoignage à rendre absent, qui éloignent plus sûrement de la foi que bien des discours.

Conclusion

La question d'une cartographie apparaît aussi intéressante que complexe.

D'une part, de tout temps et en tout lieu, l'Église renvoie nécessairement à un lieu et à une absence de lieu, à une pluralité et une totalité déjà présente et à venir : le Royaume de Dieu. Sur fond de cette nature surnaturelle et naturelle, il s'agit donc de partir de données quantifiables touchant à un élan vital mystérieux qui, dans le même ordre de catégorie, touche le qualitatif. L'opération de cartographie vise un « phénomène mesurable » capable de migrer d'une exactitude topographique possible vers un ensemble de données quantitatives rassemblées en un cartogramme. D'autre part, c'est une foi sans âge et pour tous les âges, pour toutes les nations, les hommes et les femmes de toute langue ou origine, tout statut et tous âges, qui est à la base de tout effort de ce type. Tout l'enjeu consiste à conserver la vitalité de la foi des êtres au-delà des chiffres et techniques.

subdivision de type à la fois géographique et administratif » de celui-ci [...] « un territoire, publiquement délimité » [...] identifiable par tout catholique en raison de son lieu d'habitation et administré par un prêtre « recevant la charge de curé » ou de laïcs « participant à la charge pastorale ». Enfin : « Deux éléments caractérisent l'église paroissiale : la présence des fonts baptismaux et les registres de catholicité qui sont la mémoire de la communauté paroissiale. » Or la mémoire n'est-elle pas dans les récits des anciens avant tout ?

24 Guillaume CUCHET, *op. cit.*, p. 25.

Par ailleurs, devant la pauvreté actuelle des moyens et des données par tranche d'âge, ne faut-il pas penser autrement la cartographie ? Observer et repérer la mise en réseau des activités de nature spirituelle et sacramentelle déployées par les personnes âgées ou très âgées, et la même mise en réseau des activités dont elles sont les destinataires ? Ceci, quelle que soit la notion de paroisse, ou au contraire en s'appuyant sur la paroisse parfois présentée comme un des derniers éléments de stabilité dans ce monde occidental ?

Dans ce cas, une autre clé de la cartographie ne pourrait-elle être de repérer, indépendamment des entités paroissiales, ce qui est mis en place pour rassembler les personnes de toutes générations ? L'examen de la composition de la population croyante aurait donc un intérêt si elle permet ensuite, par exemple, d'aller chercher les aînés, les prêtres, religieuses et religieux, tout qui s'est éloigné il y a peu ou longtemps, et trouver les moyens spirituels de leur permettre une reprise d'une conversation avec le Seigneur qui s'inscrit davantage dans la vie de la communauté telle qu'elle est et non telle que la voit et la cerne l'Église organisée et son droit, ainsi qu'en rendent compte des documents ecclésiastiques.

C'est alors que la norme canonique réconciliée avec la vie et ses ressources en termes de libertés, droits et devoirs des membres du Peuple de Dieu, serviront au mieux. C'est alors que l'aptitude des personnes apparaîtrait, quel que soit l'âge, et que se présenterait, par exemple, sous la forme d'une carte, ce qui constitue la vitalité de communautés conduites par l'Esprit... et non la statistique.

A CARTOGRAPHY OF THE AGE COMPOSITION OF THE CONTEMPORARY WESTERN CHURCH? REFLECTIONS

This article, written in the form of reflections, addresses different aspects of the question in the title, but without offering a conclusion. What is certain is that the current statistical and analytical approach needs to be broken down if one is to grasp the reality of the lived experience of the most important cohort of urban and rural parishes: older persons. Undoubtedly, a way that brings together people from different generations or that gathers older persons is advisable, without necessarily demanding that this be within the context of a parish in the first instance. Likewise, it is important to take one's distance from a context that exhibits signs of ageism or 'youthism'. Similarly, the question is tied up with one's evaluation – positive or negative – of the nature of the Second Vatican Council.